La protection du secret des affaires

Présentation et discussion du rapport de l'Association Capitant

Vendredi 18 octobre 2024 - 9h à 17h30 Sur inscription

Amphithéâtre Duguit - Pôle Juridique et Judiciaire (PJJ) 35 place Pey Berland, 33000 Bordeaux - Université de Bordeaux



Inscriptions:

• Date limite: 17 octobre 2024

· Inscription gratuite pour tous les étudiants et enseignants chercheurs Lien d'inscription : Cliquer ICI

• Payant au titre de la formation continue obligatoire des avocats et pour tous les professionnels Lien d'inscription demi-journée : Cliquer ICI Lien d'inscription journée entière : Cliquer ICI

Responsables scientifiques

Hélène Skrzypniak, Maître de conférences en droit privé, IRDAP, université de Bordeaux Mail: helene.skrzypniak@u-bordeaux.fr

Valérie Malabat, Professeur de droit privé et sciences criminelles, ISCJ, université de Bordeaux, Vice-présidente de l'Association Capitant Mail: valerie.malabat@u-bordeaux.fr



12h30

Questions et pause déjeuner

Propos introductifs 09h Après-midi Olivier Dubos, professeur à l'Université de Bordeaux Les modalités de la protection du secret des affaires Matinée Prévenir les atteintes Le domaine de la protection du secret des affaires 14h Table ronde 1 : Les modes de prévention Animateur: Le domaine réel Maxime Brenaut, professeur à l'Université de Bordeaux 09h20 Table ronde 1: La définition du secret des affaires Intervenants: Animateur: Jean-Baptiste Hauguel, avocat au barreau de Bordeaux, docteur en droit Jean-François Brisson, professeur à l'Université de Bordeaux Sylvie Pierre-Maurice, maître de conférences HDR à l'Université de Strasbourg Intervenants: 14h40 Table ronde 2 : Les limites à la prévention Nicolas Binctin, professeur à l'Université de Poitiers Animateur: Charlotte Montaud, présidente de la commission contrat de la Compagnie nationale des conseils Karl Lafaurie, professeur à l'Université de Limoges en propriété intellectuelle Intervenants: 10h Table ronde 2 : L'articulation du secret des affaires avec les autres secrets protégés David Robine, professeur à l'Université Bordeaux Animateur: David Katz, vice président du tribunal administratif de Bordeaux Jérôme Chacornac, maître de conférences à l'Université Paris-Panthéon Assas 15h20 Questions et pause Intervenants: Bertrand Warusfel, professeur à l'Université Paris 8, avocat au barreau de Paris et vice-Traiter les atteintes président de l'Association française de droit de la sécurité et de la défense Philippe Lemelletier, avocat au barreau de Bordeaux, ancien conseiller du commerce extérieur 15h50 Table ronde 1: Réparer les atteintes de la France et ancien commissaire en chef des armées Animateur: Céline Mangematin, professeur à l'Université Toulouse Capitole 10h40 **Questions** et pause Intervenants: Le domaine personnel Julien Lagoutte, maître de conférences à l'Université de Bordeaux Brigitte Brun-Lallemand, Première présidente de chambre de la Cour d'appel de Paris (pôle 11h10 Table ronde 1 : Le détenteur légitime économique) Animateur: Table ronde 2 : Sanctionner les atteintes Hélène Skrzypniak, maître de conférences à l'Université de Bordeaux 16h30 Intervenants: Animateur: Martine Behar-Touchais, professeur à l'école de droit de la Sorbonne - Université Paris 1 Valérie Malabat, professeur à l'Université de Bordeaux Raphaël Gauvain, avocat au sein du cabinet Stephenson Harwood, ancien député et rapporteur Intervenants: pour la Commission mixte paritaire de la proposition de loi relative à la protection du secret Charlotte Claverie-Rousset, professeur à l'Université de Bordeaux des affaires Nicolas Faas, magistrat, référendaire auprès de l'Autorité de la Concurrence 11h50 Table ronde 2 : Les autres personnes intéressées 17h10 Questions Animateur: 17h30 Fin du collogue Giles Auzero, professeur à l'Université de Bordeaux Intervenants: Florence Deboissy, professeur à l'Université de Bordeaux Raphaël Gauvain, avocat au sein du cabinet Stephenson Harwood, ancien député et rapporteur pour la Commission mixte paritaire de la proposition de loi relative à la protection du secret des affaires

Venir au Pôle Juridique et Judiciaire de Bordeaux

Arrêt Hôtel de Ville, Tram A et B

Depuis la gare Bordeaux Saint-Jean (20 min environ)

Prendre le tram C (direction "Gare de Blanquefort" ou "Parc des expositions de Bordeaux") ou le le tram D (direction "Eysines Cantinolle") jusqu'à l'arrêt "Porte de Bourgogne" puis le tram A (direction "Le Haillan Rostand") et descendre à l'arrêt "Hôtel de ville".

Depuis le campus de Talence (20 min environ)

Prendre le tram B (direction "Berges de la Garonne" ou "Claveau") et descendre à l'arrêt "Hôtel de ville".

Infos complémentaires sur le site de la TBM : www.infotbm.com



+ d'infos

ISCJ

- https://iscj.u-bordeaux.fr/
- in Institut de Sciences Criminelles et de la Justice (ISCJ)

IRDAP

- https://irdap.u-bordeaux.fr/
- (in IRDAP